

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 07
Absents : 04

N° 2024-04-03

Séance du 12 avril 2024

L'an **deux mil vingt-quatre**
Et le douze avril

A **dix-huit** heures et **trente** minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Nathalie LE GALL, Maire.**

Présents : M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, Mme Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, M. Marcel OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL.

Absents excusés : Mme Géraldine GOURGEONNET donne pouvoir à Mme Nathalie LE GALL.

Absents : M. Claude FERLANDA, Mme Nathalie LAVAL, M. Sylvain OLLIER.

Date de la convocation : 28 mars 2024

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSÉE AU COMICE AGRICOLE DU CANTON D' EYGURANDE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de demande de subvention reçu en mairie.

L'organisation du Comice Cantonal requiert un minimum de moyens pour lui permettre de pérenniser cette manifestation qui aura lieu cette année à Courteix.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à hauteur de 50.00 €.

Le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, décide :

- De verser une subvention exceptionnelle de 50.00 € pour le Comice Agricole du Canton d'Eygurande.

Votants : 08	Pouvoirs : 01	Pour : 08	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	---------------	-----------	------------	----------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.



Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 16/04/2024
Et de la publication le 16/04/2024



Le Maire



AGEDI
Dépôt SOUS-PREFECTURE D'USSEL (CORREZE)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 16/04/2024
019-211914106-20240412-2024_04_03-DE